

# Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305  
Télec. : (705) 675-4885

Université Laurentienne  
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6  
langagier@nickel.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin  
- lecture d'épreuves : Yves Lefier  
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

9<sup>e</sup> année, N° 46, janvier 2002

## Dans ce numéro :

Baragouiner / Bon mot, mot juste / Bordel /  
Carnaval / Cave / Dépense (armoire de cuisine) /  
Placard, plaquer / Ribote / Sacripant /  
Sage-femme ou sage-homme?



**Pensée langagière :** «*La langue, c'est comme un enfant : on l'adopte, on la protège et on la nourrit pendant toute une vie pour qu'elle défende notre cause chaque fois que nous en utilisons les ressources. Et si on la néglige...? Si on l'expose à tous les vents...? Si on la prive de ses nutriments essentiels...?*»



## BARAGOUINER

La langue familière canadienne-française fait encore grand usage de **baragouiner**, c'est-à-dire le fait de parler de manière incompréhensible. Ex. : «Il dit qu'il connaît bien l'espagnol. Je pense plutôt qu'il le **baragouine!**»

Formé sur **baragouin** vers 1583, le verbe s'est d'abord dit d'une personne qui parlait une langue qu'on ne comprenait pas. Mais d'où peut bien venir ce sens? Du gaulois, par le breton. **Baragouin** est le nom donné aux bretons vers 1532, parce les Français de l'intérieur ne comprenaient pas cette étrange langue pourtant encore bien vivante sur leur territoire : le breton. **Baragouiner** a été formé à partir des mots bretons *bara* «pain», et *gwin* «vin». Si donc vous entendez quelqu'un **baragouiner**, méfiez-vous! Cette personne ne mâche peut-être pas ses mots : elle pourrait simplement demander du pain et du vin!

## BON MOT, MOT JUSTE

Ces deux notions sont au cœur de la communication efficace. **Le bon mot**, c'est le choix d'un terme dont les sens courants et acceptés sont capables

d'exprimer l'idée présente à l'esprit. Pour arriver au **bon mot** en français, il faut donc bien connaître les sens usuels des termes et se garder, particulièrement en milieu bilingue, de donner à un mot français un sens appartenant à la langue anglaise. Par exemple, l'utilisation de **adresse** dans le sens anglais d'un discours, d'une allocution. Le mauvais mot produit souvent des contresens amusants, mais totalement inopérants au plan de la communication. Ex. : «Au cours de la cérémonie, il a donné une **adresse** importante». S'agit-il d'une allocution importante, ou d'une adresse postale importante?

**Le mot juste**, c'est le choix, parmi plusieurs termes qui paraissent exprimer le même concept, du terme dont le sens correspond précisément à la notion à rendre. Par exemple, observons la nuance de sens entre **ouverture** et **inauguration**. Si vous recevez une invitation à l'**ouverture** de la Place du Marché, à Sudbury, portez vos vêtements quotidiens (et apportez votre porte-monnaie!!!), car on annonce que la Place du Marché ouvrira ses portes à la clientèle pour la première fois. Par contre, si l'invitation parle d'**inauguration**, mettez-vous sur votre «36», car le maire Gordon, les députés provinciaux et fédéraux et tout ce beau monde des grands événements seront là devant vous, en rangée d'oignons, à observer vos pantalons frais pressés ou votre coiffure style Sassoon, pour procéder à la coupe traditionnelle du ruban.

## BORDEL

Quel est le rapport entre une planche et une maison de prostitution? Les esprits vicieux penseront à l'objet utilisé par les sadiques pour administrer une fessée aux dames du **bordel**. Mais l'histoire du mot révèle une «liaison intime» moins «dangereuse»!

Si le terme s'applique à la plus ancienne profession, le mot lui-même est tout aussi ancien. On lui reconnaît des origines indo-européennes attestées sous la forme *bhrdho* «planche». **Bordel** est le diminutif de l'ancien français *bord*, dérivé du francique *bord*. Le pluriel francique *borda* a

donné, en ancien français, *borde* et, par métonymie, a pris le sens de «petite cabane de planches». Le sens s'est spécialisé en «maison de prostitution» du fait que les prostituées, particulièrement près des ports, ne pouvaient exercer leur métier que dans des *bordes*, c'est-à-dire des petites maisons de planches, dans un quartier à l'écart.

L'anglais *board* est issu de la même souche germanique que le terme français (allemand moyen, *bort* «planche, table»). L'anglais désigne par le même mot (*board*) une planche, une table sur laquelle on sert les aliments (l'expression *room and board* «la chambre et la table»), une table autour de laquelle se réunissent les gestionnaires (glissement métonymique : table = groupe autour de la table : *the Board*), etc. Contrairement au français qui a vite fait d'associer planches, cabane de planches et la maison de prostitution, l'anglais s'est arrêté net à la table, et désigne la maison de débauche par *brothel* (*brothel*, «prostituée», <*brothen*, part. p. de *brethen*, «s'en aller en ruine, pourrir»). N.D.L.R. Typiquement anglais!

## CARNAVAL

Nous abordons la période des carnivals d'hiver (Québec, Rio, mais aussi Sudbury, Azilda...). Mais connaissons-nous vraiment l'origine et le sens premier de ce terme?

**Carnaval** a d'abord eu la forme *carneval* (1549), terme emprunté à l'italien *carneval*, lui-même dérivé du latin médiéval *carnelevare* (*carne* = «viande», et *levare* «lever», c'est-à-dire «s'abstenir de viande»). Comme on le constate, le mot ne désignait pas, à l'origine, la période de réjouissances et de divertissements parfois licencieux que les chrétiens se permettaient entre le jour des Rois (Épiphanie) et le mercredi des Cendres (veille du carême), mais bien celle qui s'annonçait et durant laquelle on devait s'abstenir de viande. Étrange substitution qui ressemble à un clin d'œil de complicité : utiliser le mot de la pénitence pour désigner la période de réjouissance!

Nos **carnavals** d'hiver s'inscrivent dans cette très ancienne coutume des divertissements bruyants avant le début du carême. Notons, en passant, que **carnaval** et **carnage** ont le même mot souche latin *carnis* «chair». Si **carnage** a acquis le sens moderne de «massacre, tuerie, destruction, ravage», il reste que le terme désignait autrefois la période de l'année pendant laquelle on avait le droit de manger de la viande. Il y avait donc la période de **carnage** (du manger gras), puis celle de **carnaval** (du manger maigre).

## CAVE

Une lectrice demande si l'on commet une erreur en utilisant le mot **cave** pour désigner la partie aménagée sous le rez-de-chaussée d'une maison. Examinons l'origine du terme et voyons si ce dernier peut convenir à une habitation moderne nord-américaine.

Au XII<sup>e</sup> siècle, **cave** signifiait un trou, une caverne, puis, au XIII<sup>e</sup> siècle, un local aménagé sous une habitation (lat. *cava* «creux»). Il faut se rappeler l'architecture particulière des constructions européennes : la **cave** était un endroit frais, souvent voûté, où l'on rangeait les provisions de table, le bois, le charbon, mais aussi les bons vins!!! Les **caves** des producteurs de vins sont souvent des galeries souterraines taillées à même la pierre calcaire (les **caves** de la région de la Champagne, par exemple).

Les premières habitations canadiennes ont été construites sur des modèles européens : bâtiments en pierre, caves souvent voûtées pour le soutien et le rangement. Mais l'architecture de nos maisons monofamiliales a sensiblement évolué depuis ce temps. Si les fondations ont été faites de grosses pierres jusqu'à une date assez récente, les sous-sols d'aujourd'hui, eux, ne sont plus voûtés, et la seule véritable **cave** est un espace creux sous le perron en béton, fermé par une porte, et qui remplit la fonction de garde-manger et de **cave** à vin.

Que reste-t-il alors pour désigner la partie d'une construction au-dessous du rez-de-chaussée qui sert de lieu de séjour confortablement aménagé? À vrai dire, la langue française n'a pas encore créé de terme particulier, sauf le générique **sous-sol**. L'anglais n'est pas plus avancé avec un mot aussi terne que *basement*!

## DÉPENSE (armoire de cuisine)

Nos mères connaissaient bien ce terme : «Va chercher la tarte au sucre dans la **dépense**!», et nous nous précipitions vers la porte conduisant à une petite pièce attenante à la cuisine où nos mères gardaient jalousement leurs merveilleuses créations culinaires! Pourtant, **dépense**, c'est se jeter à la **dépense**, c'est le fait d'être **dépensier**. Où est la connexion?

Le mot vient du ancien français *dispansa* (du lat. *dispensa*). Si les premiers sens concernent effectivement la ques-

tion d'argent (les **dépenses** de Noël, les **dépenses** publiques, etc.), il existe un autre sens, résultat d'une transformation métonymique au XIII<sup>e</sup> siècle. Le **dépense** était alors un lieu où l'on recevait et distribuait les produits, où se faisait le paiement des fournisseurs. Par la suite, le mot s'est appliqué à l'endroit où l'on rangeait ces produits. Au Canada, le terme désigne la pièce adjacente à la cuisine où sont rangées les provisions de table. On utilise également **placard** pour parler de cette même pièce.

## PLACARD, PLAQUER

Entendu récemment : «Elle m'a envoyé une moyenne **placarde**!» (en parlant de paroles blessantes ou injurieuses). Mais d'où viennent ce terme et ce sens?

D'abord, notons que **placard**, n. m., n'a de forme féminine qu'au Canada. Le terme vient de *plackart* «endu, revêtement», dérivé de *plaquer*, lui-même emprunté au néerlandais *placken*, «rapiécer», «couvrir d'une pièce» (XIII<sup>e</sup> siècle). **Plaquer**, en français moderne, c'est appliquer une matière, un produit, sur quelque chose. Ex. : **Plaquer** une feuille d'or sur une sculpture de bois. Par extension, c'est le fait de projeter avec force quelqu'un contre un objet. Vous reconnaissez le vocabulaire sportif : «Lemieux a essuyé un violent **placage** au centre de la patinoire»!

Au XVI<sup>e</sup> siècle, il y eut la célèbre *affaire des placards*. Non, il ne s'agissait pas de personnages compromis qui se cachaient dans des armoires, mais bien d'écrits séditieux affichés dans des lieux publics en France. Ce sens est conforme à l'origine du terme : appliquer, plaquer quelque chose sur un objet, en l'occurrence une affiche. L'expression canadienne «envoyer une **placarde**» exprime la même idée, mais au plan abstrait.

Comment **placard** vient-il à signifier cet espace de rangement fermé par une porte? Revenons au sens premier de **placard** : revêtement appliqué sur un objet. Le terme désignait les pièces de bois décoratives qui garnissaient le panneau d'une porte. On disait : porte à **placard**, armoire à **placard**. Par le phénomène de la métonymie, la porte a donné son nom au meuble tout entier. On range ses vêtements d'hiver dans un **placard**. Au Canada, le mot désigne aussi l'armoire de cuisine où l'on range les provisions.

## RIBOTE

Un lecteur nous demande de commenter l'expression **faire ribote** qu'on utilise encore dans sa famille, au Québec.

Le substantif **ribot** est de création assez récente (1804), de même que le verbe **riboter** (1745). Le modèle, lui, est beaucoup plus ancien : **ribauder**, forme verbale de l'adjectif **ribaud**, lui-même dérivé de **riber**, d'origine germanique. Pourquoi ce grand détour, demandez-vous? Parce que le mot allemand *riban* signifiait «frotter deux objets l'un contre l'autre». L'anglais

moderne donne le même sens à *to rub*. Mais, mais, mais! **ribaud**, **ribau** se dit d'une personne débauchée, une prostituée (souvenons-nous du sens allemand «frotter l'un contre l'autre»). Comme on le constate ici, l'étymologie de **ribote** projette un éclairage sans équivoque sur le sens de l'expression **faire ribote**, l'équivalent de **faire la bombe**, se **déboucher**. Fait-on encore cela au Québec? Peut-être! Mais certainement pas dans la pure Ontario!

## SACRIPANT

Au Canada, nous utilisons encore ce terme au sens de «vaurien, chenepan; personne qui trompe son entourage». D'où vient ce mot?

C'était le nom d'un personnage de l'œuvre du poète italien Boiardo, *Orlando innamorato (Roland amoureux)*, écrite au XV<sup>e</sup> siècle. *Sacripante* était l'exemple parfait du faux brave qui éblouissait son entourage par de belles postures, mais s'éclipsait dès les premiers signes de résistance. La langue française contient une foule de mots dérivés de noms propres de personnages. Cherchez donc, dans votre *Robert*, l'origine du nom d'un vêtement très courant : le **pantalon**!

## SAGE-FEMME ou SAGE-HOMME?

L'accession récente de la fonction de sage-femme au statut de profession a projeté au premier plan la question de la masculinisation du titre. Doit-on dire sage-homme? Naisseur? Materniste? Matron? Parturologue? Enfanteur? Dé-grosseur? Accoucheur?

En France, le débat a enflammé les passions : d'un côté, l'Académie, de l'autre, l'Assemblée nationale. Cette dernière, après avoir consulté de nombreux linguistes et professionnels de la santé, a décidé de maintenir l'appellation **sage-femme** pour les deux sexes. Puis, l'Académie a tranché de son habituel grand couperet : ce sera «maïeuticien, maïeuticienne»! Quoi? La décision tranchait la question, certes, mais elle visait surtout à rehausser l'image de cette profession en la désignant par un terme formé sur un modèle grec : *maïeutiké* «art de faire accoucher».

Au Canada, l'usage hésite encore. Les mouvements féminins préfèrent conserver la très ancienne appellation **sage-femme** (XIII<sup>e</sup> siècle). D'autres préconisent **sage-femme** pour les femmes, et **maïeuticien** pour les hommes. D'autres, enfin, acceptent **sage-femme** pour les femmes et **homme sage-femme** pour l'autre sexe. Que choisissez-vous?



**Le langagier** vous écoute!

Composez le 4305 ou le 675-3546  
ou envoyez un courriel :  
langagier@nickel.laurentian.ca